

LES CROISIÈRES POLAIRES : UNE VOIE DE DÉVELOPPEMENT PRIVILÉGIÉE DU TOURISME EN ARCTIQUE ?

Antoine **Delmas**
EA RURALITÉS
Université de Poitiers

4^{ème} journée géopolitique des
espaces maritimes de Lorient



LES CROISIÈRES, UN BELVÉDÈRE PRIVILÉGIÉ SUR LE CRYOTROPISME

GLACE



LES CROISIÈRES, UN BELVÉDÈRE PRIVILÉGIÉ SUR LE CRYOTROPISME

GLACE



AVENTURE

LES CROISIÈRES, UN BELVÉDÈRE PRIVILÉGIÉ SUR LE CRYOTROPISME

GLACE



AVENTURE



VALEURS



UNE DIVERSITÉ DE CROISIÈRES



Les imposants navires

UNE DIVERSITÉ DE CROISIÈRES



Les croisières d'expédition

UNE DIVERSITÉ DE CROISIÈRES



Les voiliers

**RECUEIL INTERNATIONAL
DE RÈGLES APPLICABLES
AUX NAVIRES EXPLOITÉS
DANS LES EAUX POLAIRES**

CODE POLAIRE

ASSURER LA SÉCURITÉ DES CROISIÈRES

La classification des navires
par le Code polaire

Cat. 1 | glace de plus de 70 cm

Cat. 2 | glace inférieure à 70 cm

Cat. 3 | conditions de glace
moins rigoureuses



ASSURER LA SÉCURITÉ DES CROISIÈRES

La classification des navires
par le Code polaire

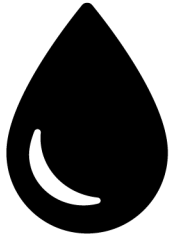
Cat. 1	glace de plus de 70 cm
Cat. 2	glace inférieure à 70 cm
Cat. 3	conditions de glace moins rigoureuses

De nouvelles contraintes pour la navigation

- Utilisation d'un manuel d'exploitation précisant les capacités et les limitations du navire.
- Pour les navires de passagers, présence de combinaisons ou de dispositifs de lutte contre le froid pour toutes les personnes.
- Obligation de disposer d'embarcations de secours au moins partiellement fermées.

DES AMBITIONS MESURÉES EN MATIÈRE DE PRÉSERVATION DE L'ENVIRONNEMENT

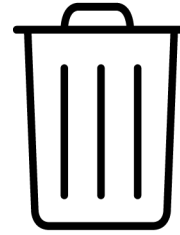
Les nuisances émises par les croisières.



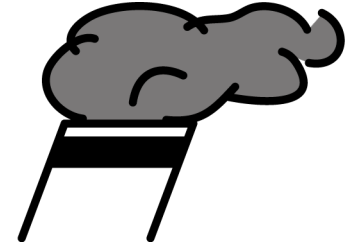
Eaux noires



Eaux grises

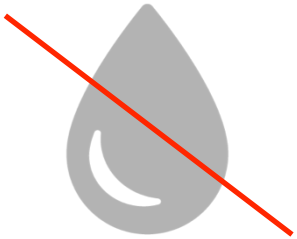


Déchets

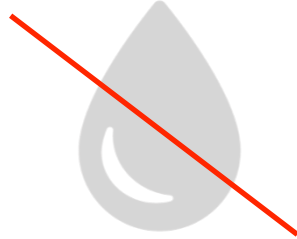


Particules fines

Les mesures très peu contraignantes imposées par le Code polaire.



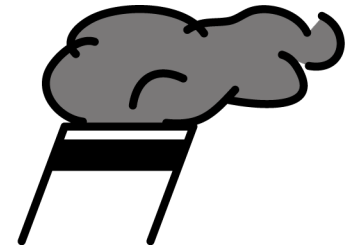
Eaux noires



Eaux grises



Déchets alimentaires
broyés et à + de 12 mn



Particules fines

DES LIGNES DIRECTRICES COMPLÉMENTAIRES MISES EN PLACE PAR LES CROISIÉRISTES

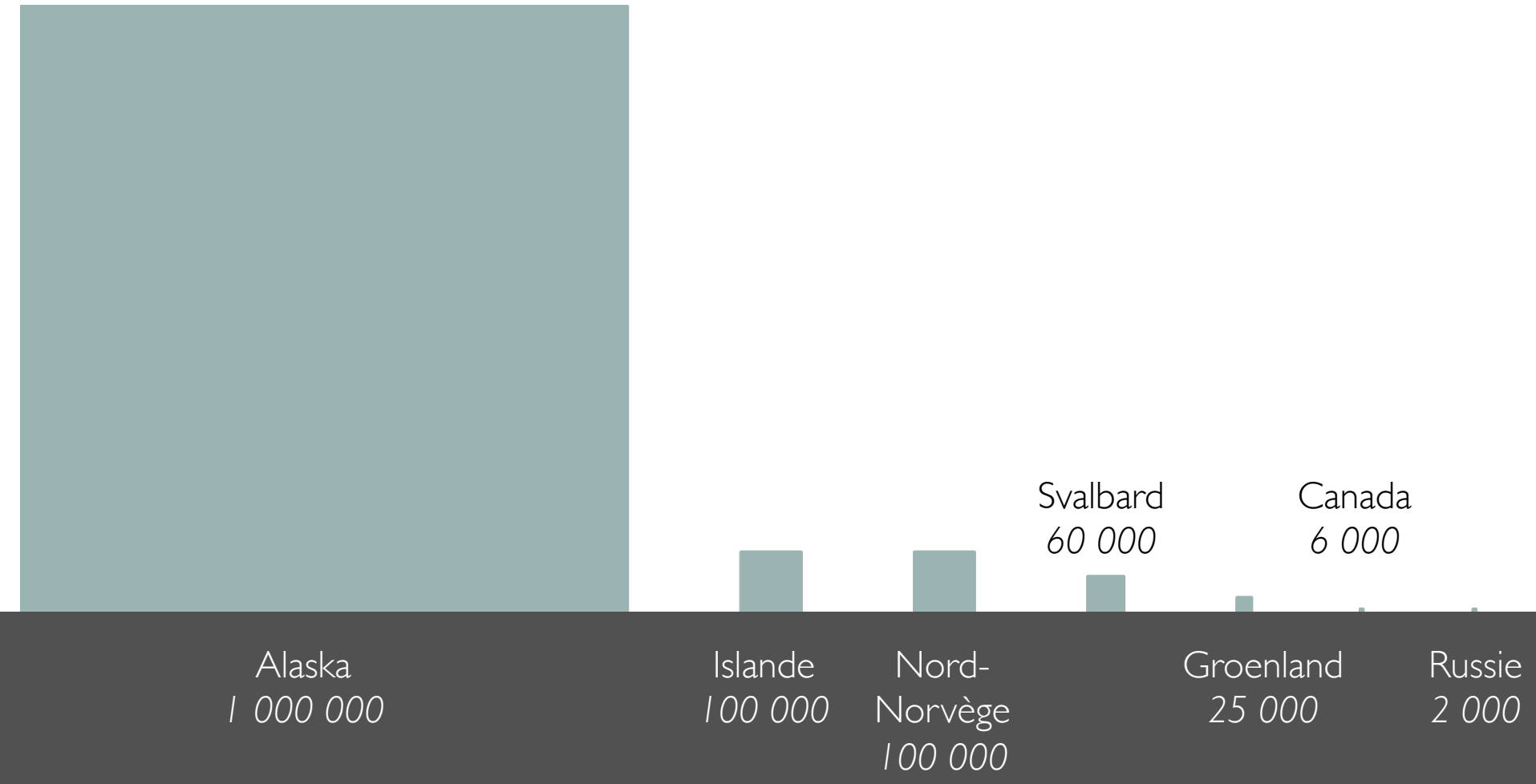
L'engagement volontaire des acteurs du tourisme dans l'Association of arctic expedition cruise operators (AECO) créée en 2003.

Les ambitions de cette structure sont :

- de faire la promotion d'un tourisme de croisière respectueux de l'environnement arctique et de ses habitants ;
- de devenir l'organisme de représentation des intérêts des croisiéristes auprès des acteurs de l'Arctique.

UN SECTEUR AUX DYNAMIQUES PLURIELLES

| 300 000 croisiéristes chaque année en Arctique.





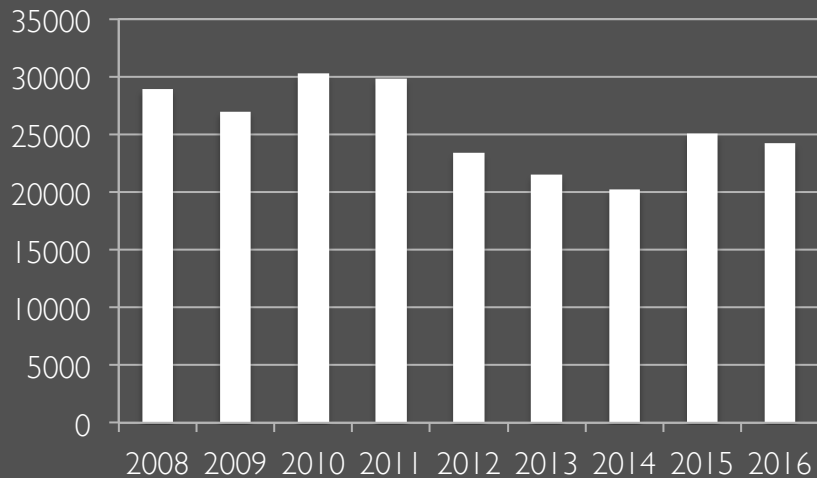
LA CROISIÈRE NE S'AMUSE PLUS AU GROENLAND

25 000 croisiéristes

- 30 % de fréquentation entre 2010 et 2014

Un essoufflement des croisières en baie de Disko

Nombre de croisiéristes au Groenland



REDONNER UN ATTRAIT AU TOURISME DE CROISIÈRE



La mise en place d'une nouvelle taxe portuaire pour reconquérir le marché des imposants navires de croisières.



L'inauguration d'un nouveau terminal portuaire à Nuuk pour l'accostage des navires de commerce et de croisière.



Le début d'une période de réaménagement des infrastructures pour soutenir l'ambition de développement du tourisme.

POUR CONCLURE

Le Code polaire un outil réglementaire peu contraignant.

Une gestion plus rigoureuse défendue par les acteurs du tourisme de croisières d'expédition.

Une mise en perspective qui souligne l'importance des enjeux d'aménagement.

